



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 12 juillet 2018

n° 131-18 C

Objet : *RD - Rapport d'activités 2017 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés*

- date de convocation le 06 juillet 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi douze juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Gerard

Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffinat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi -

Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge -

Muriel Jeandet - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Pierre Perez - Benoit Perrotton -

Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoaz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Marc Chauvin - Jean-Michel Picot

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Pierre Garnier

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Luc Meunier

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Jean-Luc Deye

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 2

Michel André - Maryse Fabre

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Frédéric Bret à Christophe Richel -

de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Jean-Benoît Cerino à Jean-Pierre Ruffier - de Michel Dantin à Josiane Beaud -

de David Dubonnet à Lionel Mithieux - de Pierre Duperier à Jean-Luc Berthalay - de Christian Gogny à Xavier Dullin -

de Mustapha Hamadi à Alexandra Turnar - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Sylvie Koska à Driss Bourida -

de Bernadette Laclais à Henri Dupassieux - de Christian Papegay à Jean-Claude Davoine - de Marie Perrier à Annick Bonniez -

de Françoise Van Wetter à Jean-Michel Picot

- conseillers excusés : 6

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Daniel Grosjean - Dominique Mornand - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 12 juillet 2018

délibération n° 131-18 C

objet **RD - Rapport d'activités 2017 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, présente le rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2017.

L'année 2017 a notamment été marquée par les faits suivants :

- L'objectif de la loi de transition énergétique de réduire de 10 % les déchets entre 2010 et 2020 est atteint.
- La vérification des véhicules en entrée de déchetteries est mise en œuvre sur les déchetteries de Bissy, La Ravoire et Saint-Alban-Leysse, pour plus de sécurité, plus de fluidité et plus de confort. Cet aménagement engendre une baisse significative des quantités traitées.
- La conteneurisation de Vimines, Saint-Sulpice et du secteur ouest des Hauts-de-Chambéry est terminée.
- De nombreuses actions de communication et de sensibilisation ont été menées : 115 actions de terrain, 3 858 réponses apportées au téléphone vert, 4 500 élèves sensibilisés, 2 300 visiteurs au Dimanche de Récup'.
- De bonnes performances ont été constatées pour la collecte sélective et le verre, malgré une baisse de 4 % des emballages papiers (pour la première fois depuis 2014).
- Une augmentation des ordures ménagères a été constatée (+ 2 %) pour la première fois depuis 2010).
- Les refus de tri sont toujours en augmentation : en moyenne, 17 % de ce qui est collecté dans les poubelles jaunes sera mis de côté en centre de tri et dirigé vers l'incinération. Ce taux peut monter jusqu'à 35 % selon les zones collectées.

Les chiffres clés 2017 sont les suivants :

- 306 084 km ont été parcourus par les véhicules de collecte.
- 68 696 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectées (- 6,5 %), soit l'équivalent de 509 kg/hab en 2017, ou encore l'équivalent de 2 kg de déchets ménagers et assimilés générés par le territoire chaque seconde.
- 96,5 % des déchets collectés sont valorisés sous forme matière, organique ou énergétique.
- 25 000 foyers ont inscrit leurs véhicules pour continuer d'accéder en déchetteries.
- 95,92 € HT : coût par habitant de la gestion des déchets (il s'agit du coût aidé, qui comprend toutes les charges, diminuées des produits à caractère industriel, des soutiens et des aides reçues).
- 9 kg/habitant : moyenne des erreurs de tri.

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, ce rapport d'activités a été présenté pour avis à la Commission consultative des services publics locaux.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'article 5 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu l'article D.2224-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 05 juin 2018,

Vu l'avis de la commission de la gestion des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention du 12 juin 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2017.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 131-18 C

Objet de l'acte : RD - Rapport d'activités 2017 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 6 - Autres

Date de l'acte : 12 juillet 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180712-lmc1H20965H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20965H1

Date de transmission en Préfecture : 20 juillet 2018

Date de réception en Préfecture : 20 juillet 2018